



Concours photo « Zoom zoom »

2026

Amateur de photographie ou de petites bêtes, attention où vous mettez les pieds car le sol grouille de vie ! Savez-vous que les 15 premiers centimètres du sol abritent environ 90% de la faune souterraine ? On l'appelle la "pédofaune". Avez-vous déjà observé les reflets du soleil sur la carapace d'un carabe doré ? De la taupe timide à l'indispensable lombric, laquelle de ces petites bêtes saura vous charmer ?

Ralentez vos pas et placez vous à hauteur de bestioles, au ras du sol. Dégagez votre mobile, votre Reflex ou votre Polaroid et zoomez !

Article 1 - Organisatrice

– Le présent concours de photographie, intitulé « Zoom zoom », est organisé par :

La commune de Savennières, ci-après dénommée l'« Organisatrice »

Mairie de Savennières

2 place Simone Veil

49170 Savennières

– Le présent concours est annoncé via :

- le site Internet et les réseaux sociaux de l'Organisatrice,
- les affiches et flyers diffusés dans un rayon de 20 à 30 km autour de Savennières.

Article 2 - Objet du concours

– Dans le cadre de la mission de rayonnement culturel de la commune, l'Organisatrice programme un concours de photographie ouvert à tous, dans 2 catégories :

- **catégorie adulte (à partir de 15 ans)** : une sélection de 15 photos choisies parmi celles réalisées par les candidats adultes,
- **catégorie jeune (jusqu'à 14 ans)** : une sélection de 3 photos choisies parmi celles réalisées par les candidats jeunes.

- Deux prix seront ensuite attribués aux auteurs des photos qui répondront le mieux aux critères du jury : un prix pour chaque catégorie.
- Les 18 photos sélectionnées en tout seront imprimées et feront l'objet de l'exposition TOTEM 2025, pendant la période estivale, du 27 juin au 30 septembre 2026.

Article 3 - Conditions d'admission

- Ce concours est gratuit et ouvert à toute personne physique résidant en France. Chaque candidat peut proposer 2 photos maximum.
- Les photos présentées doivent impérativement répondre aux contraintes définies par l'Organisatrice, à savoir :
 - **mettre en lumière une petite bête qui vit sur le sol ou dans le sol, ou l'une de ses traces.**
 - **ce détail doit être observé en extérieur,**
 - **la taille réelle du détail photographié ne doit pas être supérieure à 15 x 15 cm.**
Le candidat garde à l'esprit que l'intérêt de son image – pour le public – résidera aussi dans l'agrandissement qu'elle subira, étant donné le format des panneaux.
 - La photo pourra être prise avec n'importe quel appareil (mobile, Reflex, Polaroid, Lomo...), mais elle doit être envoyée au format numérique, devra impérativement être **en couleur** et transmise **en haute définition** – *minimum 4000 x 3000 pixels* – pour permettre une impression professionnelle sur des panneaux au format fini de 80 x 80 cm.

Article 4 - Modalités de participation

- Cette édition du concours est ouverte du **15 avril au 31 mai 2026 inclus.**
- Pour s'inscrire au concours, le candidat devra :
 - télécharger le formulaire de participation disponible à partir du 15 avril 2026 sur le site de la mairie de Savennières, sur Intramuros, Facebook ou Instagram, ou le retirer directement en mairie,
 - constituer son dossier de candidature en complétant les champs du formulaire et la catégorie choisie (adulte ou jeune), en y joignant la ou les 2 photos qu'il soumet au format numérique, et en envoyant le tout par mail à l'adresse : **concours.zoomzoom@gmail.com**
NB : Si le fichier est trop lourd par mail, vous avez la possibilité de l'envoyer via « WeTransfer », « Smash » ou autre.
- Pour toute information complémentaire, vous pouvez adresser vos questions par mail à : **concours.zoomzoom@gmail.com**

Article 5 - Attribution des prix

5 - 1 - Sélection des lauréats

– Les photos reçues dans le délai imparti en accord avec le présent règlement sont soumises au comité de sélection, puis au jury du conseil municipal.

– **Le comité de sélection** est composé de :

- Fabienne Cochan, co-présidente de la Maison de lecture de Savennières,
- Laure Guiselin, graphiste (présidente du jury),
- Anika Bonhomme, élue au tourisme.

– Le comité de sélection se réunit, au terme de la période de concours, pour examiner et sélectionner les 20 photos qui seront exposées : 16 photos dans la catégorie « adulte » et 4 photos dans la catégorie « jeune ».

Le jury analyse les photos reçues en s'appuyant notamment sur les critères suivants :

- l'adéquation avec les règles techniques du concours,
- l'adéquation avec le sujet du concours « Zoom zoom »,
- l'originalité du sujet photographié,
- la qualité de la composition.

– Les 18 photos sélectionnées seront imprimées et exposées du 27 juin au 30 septembre 2026, sur les structures TOTEM dans le jardin du presbytère de Savennières.

– L'identité des auteurs des 20 photos sélectionnées sera annoncée sur le site internet et les réseaux sociaux de l'Organisatrice dès que la sélection sera terminée.

– **Le comité de sélection** choisira le lauréat de la catégorie « adulte ».

Pour la catégorie « jeune », c'est le conseil municipal des enfants qui fera son choix.

– L'identité des lauréats de chaque catégorie sera annoncée le jour du vernissage de l'exposition et de la **remise des prix**, dont la date prévisionnelle est le **samedi 27 juin 2026**.

5 - 2 - Prix

– Le prix remis au lauréat de la catégorie « adulte » est un repas pour deux personnes, d'une valeur de 100 €, au restaurant Chez Lulu à Savennières.

– Le prix remis au lauréat de la catégorie « jeune » est un chèque cadeau de 60 € à la librairie « Le Renard qui lit » de Chalonnes-sur-Loire.

Article 6 - Engagements des lauréats – Cession de droits d'auteur

– La participation à ce concours implique l'acceptation entière et sans réserve de ce qui suit :

Les participants acceptent irrévocablement et sans autre contrepartie financière que leur nom et leur œuvre photographique soient reproduits et diffusés par l'Organisatrice dans le cadre de l'exposition et sur tout support de communication s'y rapportant.

Article 7 - Responsabilité

- La participation à ce concours implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.
- L'Organisatrice se réserve le droit d'annuler le présent concours, de l'écourter, de le proroger, de le reporter ou d'en modifier les conditions ou le prix octroyé, sans que cela puisse engager sa responsabilité.
- Toute modification du présent règlement fera l'objet d'un avenant.

Article 8 - Données personnelles

- Il est rappelé que, pour participer au présent concours, les candidats doivent nécessairement fournir certaines informations personnelles (nom, mail...). Conformément à la législation en vigueur concernant le traitement des données à caractère personnel et notamment au Règlement Général sur la Protection des Données, ces informations sont traitées, enregistrées et sauvegardées dans un fichier informatique et sont nécessaires à la prise en compte de leur participation, à la détermination des lauréats et à l'attribution et l'organisation du prix. Ces informations sont destinées à l'Organisatrice et ne seront pas utilisées à d'autres fins que celles de ce concours.
- Les lauréats autorisent l'Organisatrice à reproduire et utiliser leurs coordonnées (nom, prénom du candidat et nom de sa ville), pendant trois mois à compter de la publication des résultats, et, d'autre part, dans toute communication et manifestation publi-promotionnelle liée au présent concours, sans que cette utilisation puisse conférer aux participants un droit à rémunération ou un avantage quelconque autre que le prix attribué.

Article 9 - Garanties

- Les participants garantissent l'originalité de leur œuvre et garantissent l'Organisatrice contre tout trouble, action ou revendication de tiers, fondée notamment sur la contrefaçon, la violation de droits de propriété intellectuelle, la concurrence déloyale, la responsabilité civile relative à la diffusion de l'œuvre sur quelques supports que ce soit à l'issue de la proclamation des résultats.



CANDIDATURE

1 – Identité et contact

Nom:

Prénom:

Né(e) le: / /

Adresse:

Ville: Code postal:

E-mail:

Téléphone:

2 – Catégorie dans laquelle vous candidatez

Catégorie: Adulte Jeune

3 – Les photographies envoyées

Nombre de photographies envoyées: 1 2

Titre de la photo n°1:

Titre de la photo n°2:

Fait à:

Le: / /

Signature du candidat (ou de son représentant légal):

(Seulement si le formulaire est remis au format papier)